



Règlement du Domaine Camping Villa Verde

Nous vous remercions de lire attentivement ce document avant d'envoyer votre réservation.

Vous allez séjourner dans un domaine privilégié en pleine nature et c'est avec plaisir que nous vous y accueillerons. Nous vous remercions de respecter **le calme et le bien-être de chacun, et ne plus faire de bruits après 23h**. Notre camping est avant tout un lieu de repos, c'est une structure conviviale et sécurisante, et **très calme entre 23h et 7h le matin**.

Les visiteurs peuvent se rendre dans votre location ou sur votre emplacement en réglant un forfait visiteur de 3€ par personne auprès de la réception (enfants de moins de 2 ans gratuits). Ils doivent impérativement laisser leur voiture sur le parking extérieur et quitter le camping avant 23h. Nous vous remercions de les informer de ces quelques consignes. Ils ne peuvent en aucun cas avoir accès à la piscine.

Les animaux : Seul un **petit chien** (-10kg) est accepté au camping. Il doit être à jour de ses vaccins. Le carnet de vaccination vous sera demandé à votre arrivée. Votre chien doit être tatoué ou pucé. Il ne doit pas séjourner sur les banquettes, ni sur les lits dans les locations, et ne doit aucun cas être laissé seul dans la location. Les propriétaires devront ramasser les salissures et excréments. Les chiens sont strictement interdits dans l'enceinte des piscines et aires de jeux. Un seul chien est accepté par locatif/emplacement. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits sur le camping. Les chats sont également interdits.

Les barbecues : Seuls les barbecues électriques individuels ou planchas sont autorisés.

Les aires de jeux : Elles sont réservées aux enfants du camping sous la surveillance des parents. La Direction décline toute responsabilité en cas d'accident. (accès interdit après 23h en haute saison)

Tente interdite à côté des locations - Caravane double essieux interdite dans l'enceinte du camping.

Voiture électrique : Il est strictement interdit de recharger les voitures électriques dans l'enceinte du camping ni depuis votre locatif ; dans le cas contraire, un montant de 50 euros restera dû ou sera retenu sur la caution.

Droit à l'image : Pour les besoins de communication du Domaine Villa Verde (brochure et site internet), des reportages photos de ma famille et moi-même peuvent être réalisés au sein de notre établissement au cours de soirées, activités dans l'enceinte dans l'enceinte du camping. A ce titre et pour répondre aux obligations de l'article 226-1 du Code Pénal, une autorisation d'exploitation droit à l'image vous est envoyée avec la brochure et le contrat.

Nous apportons le plus grand soin aux installations, à la qualité de l'eau, à la propreté des places et à votre sécurité. C'est pour cette raison que nous vous demandons de bien respecter le règlement intérieur et de le faire respecter à vos enfants. **L'espace aquatique est ouvert de 10h à 19h.**

Seuls les **slips de bain/boxers** sont autorisés. Les **bermudas, shorts, burkini et monokini** sont interdits.

Merci de laisser vos chaussures à l'entrée de la piscine. Les parasols ne sont pas autorisés. Il est interdit de manger, boire, fumer et de jouer au ballon dans l'enceinte de l'espace aquatique.

A
C
O
N
S
E
R
V
E
R

A
R
E
N
V
O
Y
E
R
A
U
C
A
M
P
I
N
G
S
I
G
N
E



Règlement du Domaine Camping Villa Verde

Nous vous remercions de lire attentivement ce document avant d'envoyer votre réservation.

Vous allez séjourner dans un domaine privilégié en pleine nature et c'est avec plaisir que nous vous y accueillerons. Nous vous remercions de respecter **le calme et le bien-être de chacun, et ne plus faire de bruits après 23h**. Notre camping est avant tout un lieu de repos, c'est une structure conviviale et sécurisante, et **très calme entre 23h et 7h le matin**.

Les visiteurs peuvent se rendre dans votre location ou sur votre emplacement en réglant un forfait visiteur de 3€ par personne auprès de la réception (adultes et enfant (enfants de moins de 2 ans gratuits). Ils doivent impérativement quitter le camping avant 23h. Nous vous remercions de les informer de ces quelques consignes. Ils ne peuvent en aucun cas avoir accès à la piscine.

Les animaux : Seul un **petit chien** (-10kg) est accepté au camping. Il doit être à jour de ses vaccins. Le carnet de vaccination vous sera demandé à votre arrivée. Votre chien doit être tatoué ou pucé. Il ne doit pas séjourner sur les banquettes, ni sur les lits dans les locations, et ne doit aucun cas être laissé seul dans la location. Les propriétaires devront ramasser les salissures et excréments. Les chiens sont strictement interdits dans l'enceinte des piscines et aires de jeux. Un seul chien est accepté par locatif/emplacement. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits sur le camping. Les chats sont également interdits.

Les barbecues : Seuls les barbecues électriques individuels ou planchas sont autorisés.

Les aires de jeux : Elles sont réservées aux enfants du camping sous la surveillance des parents. La Direction décline toute responsabilité en cas d'accident. (accès interdit après 23h en haute saison)

Tente interdite à côté des locations - Caravane double essieux interdite dans l'enceinte du camping.

Voiture électrique : Il est strictement interdit de recharger les voitures électriques dans l'enceinte du camping ni depuis votre locatif ; dans le cas contraire, un montant de 50 euros restera dû ou sera retenu sur la caution.

Droit à l'image : Pour les besoins de communication du Domaine Villa Verde (brochure et site internet), des reportages photos de ma famille et moi-même peuvent être réalisés au sein de notre établissement au cours de soirées, activités dans l'enceinte dans l'enceinte du camping. A ce titre et pour répondre aux obligations de l'article 226-1 du Code Pénal, une autorisation d'exploitation droit à l'image vous est envoyée avec la brochure et le contrat.

Nous apportons le plus grand soin aux installations, à la qualité de l'eau, à la propreté des places et à votre sécurité. C'est pour cette raison que nous vous demandons de bien respecter le règlement intérieur et de le faire respecter à vos enfants. **L'espace aquatique est ouvert de 10h à 19h.**

Seuls les **slips de bain/boxers** sont autorisés. Les **bermudas, shorts, burkini et monokini** sont interdits.

Merci de laisser vos chaussures à l'entrée de la piscine. Les parasols ne sont pas autorisés. Il est interdit de manger, boire, fumer et de jouer au ballon dans l'enceinte de l'espace aquatique.

J'ai lu et j'accepte les termes de ce règlement:

Le :

Signature:

A :